



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

ADEME

Question écrite n° 47297

Texte de la question

M. Leonce Deprez partageant les perspectives de son action ministerielle, demande a Mme le ministre de l'environnement de lui preciser la nature, les perspectives et les echeances de l'action du conseil scientifique de l'agence de l'environnement et de la maitrise de l'energie dont la presidence a ete renouvelee en juillet 1996, pour preciser, a la representation nationale, les perspectives de l'annee 1997.

Texte de la réponse

Mme le ministre de l'environnement a pris connaissance avec interet de la question posee par l'honorable parlementaire concernant l'action du conseil scientifique de l'Agence de l'environnement et de la maitrise de l'energie (ADEME). Ce conseil a vocation a orienter l'action de l'ADEME dans la preparation et dans la mise en oeuvre de ses programmes de recherche developpement. Il a ainsi mene a bien un premier programme pluriannuel au cours des annees 1992-1996. Un second programme (1997-2001) a ete defini par l'agence, en concertation avec ses ministeres de tutelle et ses partenaires industriels et scientifiques. Il portera sur cinq axes majeurs : efficacite energetique et pollution atmospherique - energies renouvelables, dechets, sols pollues, bruit. Le mandat des actuels membres du conseil scientifique arrivant a echeance le 30 avril 1997, les ministeres de tutelle de l'ADEME procederont prochainement a la nomination d'un nouveau conseil scientifique, destine a eclairer l'action de l'agence au cours des cinq ans a venir.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47297

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 1997, page 188

Réponse publiée le : 21 avril 1997, page 2100